



Mairie De Chitry
Yonne (89)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 22 Mars 2021

Date de convocation : Mardi 16 Mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Christian BOULEY, Maire.

Etaient présents : Monsieur Christian BOULEY, Madame Sylvie DUMESNIL, Madame Vanina CHALMEAU, Madame Elodie CHALMEAU, Monsieur Joël DURIF, Monsieur Nicolas DURVILLE, Monsieur Vincent FABRICI, Monsieur Thibaut GIRAUDON, Monsieur Fabrice JACQUOT et Monsieur Sylvain VOCORET.

Absent excusé : Monsieur FAULCONNIER Dominique a donné pouvoir à Madame CHALMEAU Elodie

Secrétaire de séance : Madame CHALMEAU Vanina

Adoption du Compte-rendu de la séance du Lundi 22 Février 2021	Page 2
Convention avec le SDEY pour l'enfouissement des réseaux	Page 2
Choix du devis pour le ralentisseur et le chemin piétonnier	Page 2
Choix du devis pour la création de l'abri bus	Page 2
Choix du devis pour la réfection du mur de la Vierge	Page 2
Choix du devis pour la réfection de 4 chemins communaux	Page 2
Choix du devis pour l'installation d'un haut vent	Page 2
Choix du devis pour l'acquisition du matériel informatique de l'école	Page 3
Demande de subvention au titre de l'amende de police pour le ralentisseur et le chemin piétonnier	Page 3
Vote du compte de gestion 2020	Page 3
Vote du compte administratif 2020	Page 3
Vote des l'affectation des résultats 2020	Page 3
Vote des taux d'imposition 2021	Page 3
Vote du budget primitif 2021	Page 3
Choix du devis pour l'achat des panneaux de signalisation	Page 4
Choix du devis pour la canalisation de l'Allée du Parc	Page 4
Questions diverses et informations du Maire	Page 4

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et fait part des documents déposés sur la table.

Monsieur Le Maire informe que 2 points doivent être ajoutés à l'ordre du jour, à savoir, le choix de l'entreprise pour l'achat des panneaux de signalisation et la validation du devis pour la canalisation de l'Allée du Parc. Le Conseil Municipal accepte d'ajouter ces points.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 22 FÉVRIER 2021

L'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 22 février 2021.

CONVENTION AVEC LE SDEY POUR L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

L'ensemble des membres du conseil municipal adopte à l'unanimité la convention avec le SDEY avec 11 votes « pour » et 0 « contre » pour l'enfouissement des réseaux.

CHOIX DU DEVIS POUR LE RALENTISSEUR ET LE CHEMIN PIÉTONNIER

L'ensemble des membres du conseil choisit à l'unanimité le devis de l'entreprise Eurovia pour les travaux de création d'un ralentisseur et le chemin piétonnier pour un montant de 9 936.94 € HT soit 11 924.33 € TTC.

Soit 11 votes « pour » et 0 « contre »

CHOIX DU DEVIS POUR LA CRÉATION DE L'ABRI BUS

L'ensemble des membres du conseil municipal choisit le devis de l'entreprise DUMAIRE pour les travaux de création de l'abri bus pour un montant de 2 182.23 € HT soit 2 618.68 € TTC. Soit 11 votes « pour » et 0 « contre ».

CHOIX DU DEVIS POUR LA RÉFECTION DU MUR DE LA VIERGE

L'ensemble des membres du conseil municipal choisit le devis de l'entreprise DUMAIRE pour la réfection du mur de la Vierge pour un montant de 6 848.71 € HT soit 8 218.45 € TTC. Soit 11 votes « pour » et 0 « contre ».

CHOIX DU DEVIS POUR LA RÉFECTION DE 4 CHEMINS COMMUNAUX

Sur les 4 chemins prévus initialement, le conseil opte pour la réfection de 2 chemins soit : La Trameur et La dame. L'ensemble des membres du conseil choisit à l'unanimité le devis de l'entreprise Barbier. Un devis concernant uniquement ces 2 chemins va être demandé.

Soit 11 votes « pour » et 0 « contre ».

CHOIX DU DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UN HAUT VENT

L'ensemble des membres du conseil choisit à l'unanimité l'entreprise LONDERO pour l'installation d'un haut vent pour un montant de 6 433.33 € HT soit 7 720.00 € TTC. Soit 11 votes « pour » et 0 « contre ».

CHOIX DU DEVIS POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DE L'ECOLE

Le dossier a été déposé auprès de l'académie. La commune attend le retour des subventions.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AMENDE DE POLICE POUR LE RALENTISSEUR ET LE CHEMIN PIÉTONNIER

L'ensemble des membres du conseil décide à l'unanimité de faire le dossier de demande de subvention au titre de l'amende de police pour le ralentisseur et le chemin piétonnier. Soit 11 votes « pour » et 0 « contre »

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

L'adjointe aux finances présente aux membres du conseil les résultats budgétaires de l'exercice 2020. Les membres du conseil adoptent à l'unanimité le compte de gestion 2020. Soit 11 votes « pour » et 0 « contre ».

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Monsieur Le Maire quitte la salle durant la présentation du compte administratif. L'adjointe aux finances présente aux membres du conseil le compte administratif 2020. L'ensemble du conseil, excepté Monsieur Le Maire, adopte le compte administratif 2020. Soit 10 votes « pour » et 0 « contre ».

VOTE DE L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

L'ensemble des membres du conseil municipal vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2020.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Les membres du conseil votent les mêmes taux que 2020 avec 2 votes « contre » et 9 votes « pour ».

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'adjointe aux finances présente à l'ensemble du conseil le budget primitif 2021. Les membres du conseil votent à 11 votes « pour » et 0 « contre » le budget primitif 2021.

CHOIX DU DEVIS POUR L'ACHAT DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

L'ensemble du conseil municipal choisit à l'unanimité l'entreprise Girod pour l'achat des panneaux de signalisation pour un montant de 1 365.82 € HT soit 1 638.98 € TTC. Soit 11 votes « pour » et 0 « contre ».

CHOIX DU DEVIS POUR LA CANALISATION DE L'ALLÉE DU PARC

Le conseil municipal choisit à l'unanimité le devis de l'entreprise Barbier pour la canalisation de l'Allée du Parc pour un montant de 4 834.00 € HT soit 5 800.80 € TTC. Soit 11 votes « pour » et 0 « contre ».

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DU MAIRE

- L'ensemble des membres du conseil choisit à l'unanimité l'entreprise Jeandeaux pour l'installation électrique pour l'alimentation des ordinateurs.
- Un second devis va être demandé pour le changement des 2 portes arrière au niveau des écoles.
- Un membre du conseil s'est rendu à la réunion du syndicat du collège de Chablis du 16 mars dernier où le budget 2021 leur a été présenté. La participation des communes reste inchangée.
- Un membre du conseil demande si la commune de Chitry pourrait être amenée à contacter les personnes âgées du village afin de recenser les personnes susceptibles d'être vaccinées et prendre éventuellement rendez-vous pour eux.
- Monsieur Le Maire propose de faire don de la concession suite au décès de l'Abbé Chesnel.

*** Prochaine réunion de Conseil Municipal le 26 Avril 2021 à 19 h 00**

La séance est levée à 22 H 00

Le Maire,
Christian BOULET

